

LES OBJECTIFS DE PRODUCTION EnR EN FRANCE ET AVANCEMENT

- Objectif de 23 % d'énergie produite à partir de sources renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie en 2020
- Objectif porté à 33 % à l'horizon 2030
- Les énergies renouvelables représentent 19,1 % de la consommation finale brute d'énergie en 2020.

(Source : Chiffres clés des énergies renouvelables 2021 ; Ministère de la transition écologique)

CE QU'EST & CE QUE N'EST PAS LE PAYSAGE

- Le paysage n'est pas une « surface immuable » ou un tableau à conserver d'une potentielle « défiguration »
- Le paysage n'est pas les espaces verts, le végétal qui permet de « cacher » ce qui a été mal fait
- Le paysage c'est ce qui se trouve sur l'étendue du regard (et des autres sens)
- Le paysage c'est le vécu, c'est la vie, c'est l'action, c'est la production !



Allégorie et effets du Bon et du Mauvais Gouvernement / fresques d'Ambrogio Lorenzetti/ 1338

SORTIR DE CERTAINS CONCEPTS OU DEBATS STERILES TOUT EN METTANT EN PLACE LES CONDITIONS DE DEVELOPPEMENT DE PROJETS EnR DE QUALITE

- **Sortir du concept « d'intégration paysagère »** (notamment des éoliennes qui sont des ouvrages sans commune mesure en termes d'échelle dans les paysages : une telle recherche serait vaine, on ne « camoufle » pas une éolienne)
- **Sortir du débat stérile « pour » ou « contre » les éoliennes**
- **Sortir de l'argument « c'est subjectif, les éoliennes c'est les goûts et les couleurs »**
- **Etablir une stratégie pour empêcher les projets inadaptés à leurs contextes** (projets ponctuels portés par les développeurs privés notamment)



DEVELOPPER UNE STRATEGIE TERRITORIALE, PAR LE PROJET DE PAYSAGE

- **Développer une stratégie à l'échelle communautaire et départementale** : penser ensemble et par delà les limites administratives communales notre production d'énergie (et ne pas laisser les développeurs décider des projets)
- **Développer une stratégie à partir de démarches participatives** : enjeux de faire comprendre les EnR pour qu'elles aient du sens et soient acceptées et portées localement !
- **Partir du paysage (notre bien commun) pour en déterminer ensemble les transformations** :
 - ***En fonction des caractéristiques paysagères du territoire et ses capacité à accueillir les différentes typologies d'EnR***
 - *Plaine ouverte de grands champs/ montagnes arborées/ ville dense...*
 - *Rapport d'échelle*
 - *Lignes de force*
 - *La végétation*
 - *Le rapport avec les habitations et les éléments patrimoniaux/ identitaires*
 - ***En fonction des « ressources énergétiques » du territoire (bois-biomasse / vent-éolien/ agriculture-méthanisation/ géothermie...) du territoire***

QUELQUES OUTILS POUR FAIRE EMMERGER DES PROJETS EnR

- « **ETAPE PAYSAGE** »



QUELQUES OUTILS POUR FAIRE EMMERGER DES PROJETS EnR PORTES LOCALEMENT PAR LES POPULATIONS

- **PROJET D'ENERGIE CITOYENNE POUR UNE APPROPRIATION ET UN ENRICHISSEMENT DU PROJET**
- **LA MISE EN SCENE DE LA PRODUCTION D'ENERGIE**



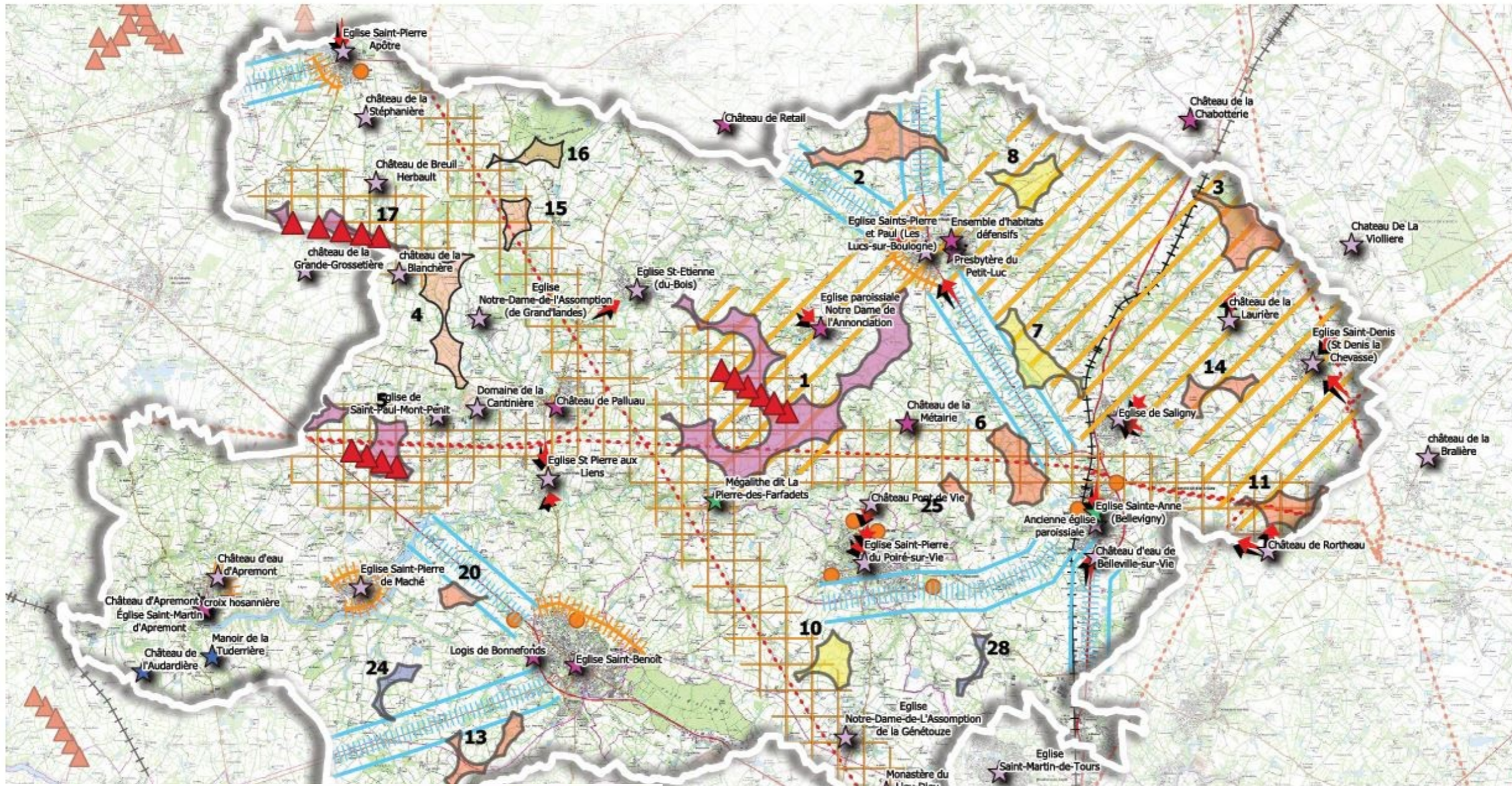
*Parc éolien citoyen à Beganne (Morbihan) :
4 éoliennes pour la production annuelle de 6 250 foyers*



*Centrale photovoltaïque villageoise à Rosans (Hautes-Alpes) :
8 bâtiments communaux pour la production annuelle de 74 045 kwh/an*

QUELQUES OUTILS POUR FAIRE EMMERGER DES PROJETS EnR

• « LE PLAN DE PAYSAGE » OU SCHEMA EnR COMMUNAUTAIRE



	2	3	4	6	7	8	10
OBJECTIF 1 : METTRE EN SCÈNE LES ÉOLIENNES LE LONG DES AXES STRUCTURANTS	3	3	1	3	3	4	3
OBJECTIF 2 : ÉVITER LA MULTIPLICATION D'ÉLÉMENTS VERTICAUX	3	2	2	2	3	3	3
OBJECTIF 3 : ÉVITER LES COVISIBILITÉS AVEC LES PLATEAUX URBANISÉS	2	2	1	3	3	3	3
OBJECTIF 4 : PRENDRE EN COMPTE LES POINTS FOCaux	2	2	1	3	2	3	3
OBJECTIF 5 : ÉVITER L'IMPACT SUR L'AVIFAUNE ET LES CHIROPTÈRES	3	1	2	2	3	3	3
OBJECTIF 6 : ANALYSER LA QUESTION DU MITAGE DU TERRITOIRE	1	1	3	3	3	1	1
TOTAL /5	3,0	1,8	2,0	3,3	3,8	3,5	3,3

Légende :

- ZIP retenue
- ZIP non retenue
- Parc éolien existant
- ZIP "de secours"
- Lignes à haute tension existantes
- Eoliennes existantes
- Monument classé
- Monument inscrit
- Monument non protégé
- Patrimoine remarquable
- Zones d'extension de l'urbanisation prévues au PLU qui peuvent présenter un enjeu de co-visibilité.
- Effet de saturation : espace déjà impacté par la présence d'éoliennes ou ligne à haute tension ; l'implantation de nouvelles éoliennes dans ces secteurs formerait une saturation de l'espace.
- Plateau peu bocager laissant des ouvertures visuelles sur les éléments verticaux du paysage. Lisière urbaine face au plateau : possibilité de co-visibilité en cas d'implantation de nouvelles éoliennes.
- Effet vitrine : une implantation dans ces secteurs permettrait de mettre en scène les éoliennes le long des axes structurants.

DES PROJETS EnR REUSSIS

- ***SCHEMA EOLIEN DU PAYS DE PLEYBEN-CHATEAULIN -PORZAY***



UNE RONDE
D'ÉOLIENNES

UNE DEMARCHE GLOBALE NECESSAIRE LE PAYSAGE DES TRANSITIONS (EXEMPLE DE LA COMMUNE DE LOOS-EN-GOHELLE)

- **PRODUCTION EnR**
- **TRANSITION AGRICOLE, CIRCUITS COURTS , ALIMENTATION**
- **ISOLATION THERMIQUE DES BATIMENTS**
- **URBANISATION MAITRISEE**
- **ECONOMIE LOCALE**
- **MOBILITES DOUCES ET TRANSPORTS PUBLICS**
- **DEMOCRATIE PARTICIPATIVE/ IMPLICATION CITOYENNE**
- **ESPACES PUBLICS ET & LIEUX DE RENCONTRE**
- **CHANGEMENT DE REGARD**
- **LA SOBRIETE**



Conversion des terres agricoles en bio pour cantine scolaire, paniers, bios...



Logements sociaux HQE



Classement des terrils au Patrimoine mondial de l'UNESCO

LA PLACE DES COLLECTIVITES

- **LES RESSOURCES DONT ELLE DISPOSE**
 - *Ingénierie et technique*
 - *Physique : terrain, toiture*
 - *financières*
- **LES DYNAMIQUES A METTRE EN PLACE**
 - *Associations*
 - *Connaissance commune du territoire*
 - *Animations sur le thème des enr*
- **LA MOBILISATION DES PARTENAIRES ET ACTEURS**
 - *Les habitants, citoyens et élus*
 - *Les institutions*
 - *Les porteurs de projet*
- **LA PHASE OPERATIONNELLE ET L'EXPLOITATION**
 - *Le suivi des projets, des travaux, financier*
 - *Partage du retour d'expérience*



Lucinges (74) que la société citoyenne ForestEner a réalisé son premier réseau de chaleur communal alimenté en bois local, qui dessert les bâtiments communaux, des dizaines de logements,



La toiture de la grange du moulin de Manspach (68, Haut-Rhin), recouverte de panneaux solaires photovoltaïques coopératifs par Énergies Partagées en Alsace, cette centrale solaire photovoltaïque a été réalisé grâce au concours de la commune de Manspach.